

Fournir au public une information fiable en matière de santé :
une priorité clé de Santé Canada

par William J. Pascal
Directeur générale
Bureau de la santé et l'inforoute, Santé Canada

(Traduction d'un article paru dans *Healthcare Information Management & Communications Canada*, Vol. XV, No. 4, 3rd Quarter, October 2001.)

Bureau de la santé et l'inforoute
Santé Canada

À mesure que les Canadiens – qui tiennent à conserver un mode de vie favorable à la santé et à bien prendre soin de leur famille – s'enfoncent dans le dédale de conseils utiles et d'avis professionnels diffusés dans les médias et sur le Net, force est pour eux de constater qu'il est de plus en plus difficile de départager les renseignements qui sont dignes de confiance et qui proviennent de sources fiables, et ceux qui n'ont d'autre fin que de mousser la vente de produits ou de traitements.

Santé Canada a un rôle de premier plan à jouer à cet égard, puisqu'il doit veiller à ce que les Canadiens de tous âges aient accès à de l'information rigoureuse et à jour en matière de santé.

Dans un rapport paru en 1999, intitulé *Inforoute Santé du Canada : Voies vers une meilleure santé*, le Conseil consultatif sur l'infrastructure de la santé énonçait les étapes clés de la mise en place d'une « inforoute de l'information sur la santé » au Canada. Dans ce rapport, qui a fait date, le Conseil soulignait que l'information sur la santé « est un *bien public essentiel*, qui devrait être facilement accessible à toute la population canadienne ».

L'un des buts de l'Inforoute Santé du Canada est de fournir aux Canadiens de « l'information digne de foi qu'ils utiliseront à titre de simples citoyens, de patients, de dispensateurs de soins bénévoles ou à titre de profanes qui souhaitent faire des choix judicieux quant à leur mode de vie et à leur alimentation. »

Ce réseau d'information électronique finira par inclure aussi des répertoires locaux de services de santé, des « fiches » sur les programmes et services de santé au Canada et l'évaluation des modes de traitement disponibles. Et il suffira de cliquer sur la souris pour y avoir accès.

La responsabilisation : Un mot d'ordre de première importance

Responsabiliser les Canadiens en leur fournissant de l'information fiable est une priorité pour Santé Canada, comme pour les provinces et les territoires du Canada.

Dans le *Plan directeur et Plan tactique* que Santé Canada a préparé en collaboration avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour orienter la mise en place de l'infrastructure canadienne de la santé, on peut lire que l'un des objectifs fondamentaux de l'Inforoute Santé du Canada est de responsabiliser « les personnes et les collectivités en les aidant à faire des choix avisés au sujet de leur propre santé, de celle des autres et du système de santé canadien » et de faire en sorte que les Canadiens « voient davantage à leur propre santé et participent de façon significative aux décisions prises concernant les politiques relatives au système de soins de santé ».

Cet objectif repose sur la croyance voulant que l'accès à de l'information judicieuse en matière de santé entraînera la création d'un « marché de la santé » plus

efficace, dans le cadre duquel toutes les parties pourront participer davantage aux décisions concernant leur santé et leur bien-être.

Dans le système de santé actuel, les fournisseurs de services ont la part du lion de l'information sur la santé. Internet laisse entrevoir l'émergence d'un nouvel équilibre.

Permettre à chacun d'assumer la responsabilité de son état de santé

Le *World Wide Web* a suscité un regain d'intérêt pour les questions de santé. L'année passée, le nombre des Canadiens qui naviguent sur Internet pour trouver de l'information sur des questions de santé a augmenté de 30 pour cent. Un peu plus de la moitié de ces utilisateurs ont entre 25 et 44 ans. Les membres de la génération X (qui ont entre 18 et 34 ans) sont un autre contingent d'utilisateurs qui prennent une importance croissante.

Les Canadiens sont de mieux en mieux informés et ils tiennent à avoir accès facilement à de l'information fiable sur les questions de santé. Ils veulent prendre part aux décisions concernant leur santé : Doivent-ils ou non prendre un médicament? Quel médicament doivent-ils prendre? Quel traitement doivent-ils accepter? Ces consommateurs responsabilisés se montrent de plus en plus *sceptiques* à l'égard de toute autorité et ils exigent une plus grande imputabilité de la part du système de santé.

Je suis d'avis, personnellement, qu'un public plus averti et plus déterminé à jouer un rôle, qui veut *participer* aux décisions concernant la santé, et non se contenter d'en *subir passivement* les conséquences, est un gage d'amélioration des soins de santé – et de la santé – pour tous les Canadiens.

Suivre l'évolution des connaissances

Les profanes ne sont pas les seuls à vouloir avoir accès à de l'information fiable et à jour en ce qui concerne la santé. Les fournisseurs de soins de santé aussi veulent avoir accès à toute cette information, pour leur propre perfectionnement professionnel, afin de rester au fait des connaissances en dépit de l'explosion de l'information sur la santé à l'échelle globale et d'être capables de discuter des questions de santé avec des patients bien renseignés.

Selon une estimation (et ces chiffres ne sont plus tout à fait à jour), les professionnels de la santé devraient lire 19 articles par jour, 365 jours par année, juste pour rester au courant de l'information générée dans leur champ de compétence.

Le pourcentage des *médecins* qui utilisent le Net a connu une augmentation fulgurante. Leur recours aux bases de données électroniques, notamment les services de recherche de l'Association médicale canadienne qui leur donnent accès aux guides de pratique clinique actuels, change leur façon d'exercer la médecine.

Au Canada, plus de la moitié des médecins se servent régulièrement d'un système de messagerie électronique, y compris pour leurs communications avec des patients. Ce nouveau moyen de communication favorise l'émergence d'un nouveau genre de partenariat, grâce auquel le professionnel de la santé devient davantage un guide ou un facilitateur qu'une autorité dotée du pouvoir de décision.

Comme l'illustre l'exemple ci-après, quand un patient informé et un fournisseur de soins informé prennent *également* part aux décisions prises en matière de traitement, les résultats sont très satisfaisants pour l'un comme pour l'autre :

Après avoir reçu un diagnostic de cancer du sein et s'être fait conseiller de subir une chirurgie, une patiente s'informe pour mieux comprendre ce qui lui arrive et connaître les modes de traitement possibles. Elle navigue sur Internet pour trouver des sources d'information fiables au sujet du cancer du sein, le traitement de cette maladie et les options qui s'offrent à elle. En naviguant, elle trouve des groupes de soutien pour femmes atteintes d'un cancer du sein et elle entre en communication avec d'autres femmes aux prises avec la même maladie, qui l'acheminent vers un site Web où elle trouve des fiches de renseignements sur les divers modes de traitement possibles. Après avoir réuni toute cette information, la patiente peut discuter de sa situation avec son médecin et parler de ce qui lui arrive avec sa famille et les membres de son groupe de soutien afin de prendre une décision éclairée.

Pendant ce temps, le médecin consulte de son côté les bases de données médicales les plus à jour pour savoir où en est la recherche sur le cancer du sein. Lui et sa patiente décident ensuite, d'un commun accord, de la marche à suivre la plus indiquée. Le médecin a la satisfaction de savoir qu'il a donné à sa patiente les meilleurs conseils possibles, et la patiente a l'assurance que les décisions prises en ce qui concerne le traitement de sa maladie se fondent sur les données les plus à jour et qu'elles prennent en compte ses besoins particuliers.

Veiller à ce que l'information sur la santé soit juste et pertinente

Comment *peut-on* s'assurer que le consommateur (ou le professionnel de la santé) a accès à de l'*information juste et pertinente*?

Comme le confirme un récent sondage Angus-Reid, les Canadiens se demandent si l'information sur la santé diffusée sur Internet est digne de foi et ils entretiennent des doutes à ce sujet.

Même s'ils voient le Net comme un formidable outil de recherche sur les questions de santé, ils estiment que l'information est souvent trop abondante et « indigeste ».

Interrogés au sujet de l'accès à l'information sur la santé pour les consommateurs et de la qualité de l'information disponible, les participants à un atelier sur la responsabilisation du citoyen, tenu sous l'égide du Bureau de la santé et de l'inforoute, ont indiqué qu'il était « difficile de départager l'information fiable de celle qui n'a d'autre objet que de promouvoir un produit ou un remède chimérique ».

Il faut presque avoir « un diplôme en médecine sportive et en nutrition », ont déclaré certains, pour trier tout ce qu'ont à dire les experts au sujet des programmes d'exercice, des régimes alimentaires favorables à la santé, des thérapies vitaminiques et d'autres thérapeutiques ou pour faire la part des choses parmi tout ce que diffusent les médias quotidiennement ou presque au sujet de nouveaux allergènes, de bactéries antibio-résistantes, des effets carcinogènes de certains aliments de consommation courante ou encore des risques pour l'environnement d'autres produits répandus.

Santé Canada s'est attaqué à la question de la qualité de l'information sur la santé avec ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux lors d'une réunion (la Conférence nationale sur l'infostructure de la santé) qui s'est tenue à Edmonton en 1998. Les participants ont reconnu qu'un « *leadership national* » est nécessaire pour indiquer aux consommateurs la qualité de l'information accessible grâce à l'infostructure de la santé, d'où la nécessité d'établir une procédure d'évaluation pour cerner les sites recommandés comme source d'information sur la santé.

De la même façon, on peut lire dans le rapport intitulé *Inforoute Santé du Canada : Voies vers une meilleure santé* la recommandation suivante : « Dans le but d'aider les gens à distinguer les données objectives et empiriques de celles qui ont une visée promotionnelle, Santé Canada, en partenariat avec les ministères de la santé des provinces et des territoires, devrait guider l'établissement et la mise en œuvre de normes applicables à ce domaine. »

Pour ce qui est de fournir au public de l'information-santé digne de foi, Santé Canada a fait un pas important lorsqu'il a créé le *Réseau canadien de la santé* (RCS), à l'été de 1998.

Le Réseau canadien de la santé : Une nouvelle norme en matière d'information sur la santé

Financé par Santé Canada, le Réseau canadien de la santé est un service bilingue d'information sur la santé qui permettra de répondre dans une large mesure aux besoins d'information sur la santé du public canadien.

Grâce à son « réseau de réseaux » de fournisseurs d'information sur la santé répartis dans tout le pays, le RCS a pour objet d'offrir un site Web qui soit « *la source principale d'informations-santé dignes de confiance pour les Canadiennes et les Canadiens* ». Le RCS offre de l'information *à jour et crédible* sur la promotion de la santé (mode de vie sain) et sur la prévention des maladies. Cette information vient d'organisations gouvernementales et non gouvernementales respectées et est offerte sur une base *non commerciale*. Le site Web du RCS regroupe environ 6 000 documents Web et offre une panoplie de renseignements sur 26 thèmes ou « centres de santé » et groupes de population. Le RCS permet par ailleurs d'accéder à plus de 10 000 ressources Internet.

Le RCS ne recrée pas des services qui existent déjà. Il rassemble des informations sur la santé provenant de plus de 700 organisations sans but lucratif, et il permet aux Canadiennes et aux Canadiens d'avoir accès aux informations et ressources locales, régionales et nationales de grande qualité de ces partenaires.

Ainsi, les partenaires du RCS sont la Société canadienne du cancer en ce qui concerne le *cancer*; le Réseau canadien pour la santé des femmes, en ce qui concerne les *questions touchant la santé des femmes*, le *B.C. Council for Families*, en ce qui concerne les *relations entre personnes*; et le Conseil canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, en ce qui concerne les problèmes de toxicomanie. Les autres partenaires incluent divers ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, des organismes communautaires, des bibliothèques et des universités.

Le RCS offre des ressources *interactives* utiles, comme une revue de l'actualité et des groupes de discussions qui mettent à la disposition des visiteurs des liens vers d'autres sites pertinents. Ces liens représentent une aide précieuse pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé.

Pour s'assurer que l'information sur la santé qu'il fournit aux Canadiens est de très grande qualité, et qu'elle est « pertinente, crédible, exacte, à jour et accessible » (facile à extraire, présentée dans une langue simple), le RCS applique des normes rigoureuses en matière *contrôle de la qualité*. Ses partenaires appliquent leurs propres normes d'assurance de la qualité pour être sûrs que l'information qu'ils fournissent satisfait à des critères tout aussi stricts.

Selon les mots de Susan Margles, directrice exécutive du Réseau canadien de la santé : « Nous voulons que le RCS soit un outil utile entre les mains des consommateurs canadiens. Il doit être un moyen d'offrir une réponse aux consommateurs, de plus en plus nombreux, qui veulent être informés et participer aux décisions, et il doit être un bon point de départ pour entamer qui veut prendre des décisions éclairées en matière de santé. »

Le RCS se présente comme un « antidote » aux amoncellements d'imprimés d'ordinateur. Il fournit aux utilisateurs à la recherche d'information sur la santé des

« ensembles digestes d'informations qui satisfont aux critères retenus en matière d'assurance de la qualité ».

Quelques statistiques intéressantes

Selon les données les plus récentes de la recherche sur l'opinion publique, la majorité des Canadiens qui visitent des sites Web portant sur la santé sont à la recherche d'informations sur des maladies en particulier, sur les régimes alimentaires et la nutrition, sur la santé en général et sur la condition physique; les membres de la génération X, eux, sont surtout avides d'informations sur la prévention des maladies (condition physique, nutrition, santé des femmes).

Les personnes qui naviguent sur Internet pour satisfaire à leur besoin d'information sur la santé semblent avoir une nette préférence pour les sites Web *canadiens*. Parmi les Canadiens sondés qui parcourent le Web à la recherche d'information sur la santé, plus de la moitié ont visité un site de Santé Canada, et plus du quart, le site du RCS.

Grâce à Internet, les intervenants du secteur de la santé sont davantage capables de faire circuler l'information de façon efficiente et efficace. De plus, les Canadiens comptent de plus en plus sur Internet pour se renseigner sur des questions de santé ou pour trouver de l'information médicale.

Le nombre des Canadiens qui vont sur le Net pour trouver de l'information sur la santé a augmenté dans une proportion de 30 pour cent l'année passée. Les sites Web des associations médicales professionnelles et sans but lucratif viennent au premier rang des sources consultées par les Canadiens, mais ils sont suivis de très près par les sites gouvernementaux.

Les répondants à un récent sondage Angus-Reid ont réagi favorablement à l'idée de créer un Portail Santé Canada qui serait le point d'entrée unique sur le Web pour l'information sur la santé et les services de santé au Canada – sous réserve que le site en question offre de l'information digne de confiance et soit mieux conçu (comparativement aux autres sites).

Soixante-dix pour cent des visiteurs des sites Web canadiens qui offrent de l'information sur la santé conviennent qu'une seule « fenêtre » – telle que le RCS – faciliterait leurs recherches. Toutefois, les utilisateurs d'Internet ne comptent pas exclusivement sur le Web pour trouver de l'information sur des questions de santé. Près de la moitié d'entre eux vérifient ensuite auprès d'un médecin la *valeur* de l'information qu'ils ont trouvée sur le Web.

Tous les gouvernements au Canada s'efforcent de mettre à profit le potentiel d'Internet. Au fil du temps – dans le cadre de leur vision globale des soins de santé au Canada – ils veulent créer un mode d'accès à l'information sur la santé pour tous les

Canadiens, que l'information soit recherchée par une personne, un fournisseur de soins de santé, un chercheur du domaine de la santé ou l'administrateur d'un hôpital.

Questions et défis

La mise à la disposition du public d'une information-santé pertinente et digne de confiance soulève des questions et des défis de taille.

Première question : Qui devrait fournir de l'information sur la santé au public?

Selon un récent sondage Angus-Reid, les Canadiens sont largement d'avis que le gouvernement fédéral est l'instance la mieux positionnée pour gérer l'information sur la santé diffusée au public sur Internet et pour veiller à la mise en œuvre et au bon fonctionnement quotidien d'un « portail de la santé ».

Les Canadiens considèrent qu'il pourrait s'agir d'une entreprise conjointe menée à bien en partenariat par les différents paliers de gouvernement ainsi que par des organisations sans but lucratif et des universités. Un tel partenariat ajouterait à la crédibilité du site et le soumettrait à un système de freins et de contrepoids offrant une garantie d'exactitude de l'information et une protection contre les tentatives de mousser des intérêts particuliers.

Deuxième question : Comment procède-t-on pour rendre l'information sur la santé plus accessible pour les Canadiens?

Le défi est de taille pour les fournisseurs d'information sur la santé au Canada. Encore et encore, les Canadiens ont signalé au Forum national sur la santé que l'*inégalité d'accès* à l'information sur la santé – pour des raisons liées à la langue parlée, à la maîtrise de la langue écrite, à la culture et à l'âge – est l'obstacle à surmonter.

Obtenir de l'information sur la santé dans la *langue d'un groupe minoritaire* comme certaines langues autochtones, ou sous une *forme bilingue*, ou encore en anglais pour les anglophones du Québec, peut être difficile.

Actuellement, on trouve beaucoup plus d'information en anglais qu'en français sur Internet. Les responsables du Réseau canadien de la santé se sont engagés à fournir de l'information dans les deux langues officielles et ils s'efforcent, en étroite collaboration avec leurs partenaires affiliés, de faire en sorte que l'information soit disponible en anglais et en français.

Au nom de l'équité, les gouvernements doivent veiller à ce que les besoins des Canadiens sur le plan linguistique soient satisfaits. Dans l'optique de l'*Inforoute Santé du Canada*, il est clair que Santé Canada devrait assumer un *rôle de leader* en veillant à ce que l'information sur la santé et les applications concernant les soins de santé soient présentées de façon à ce que tous les citoyens y aient accès « sans égard à leur lieu de résidence, à leur revenu, à leur langue, au fait qu'ils aient ou non un handicap, à leur sexe, à leur âge, à leurs antécédents culturels ou à leur niveau d'alphabétisation et de compétence informatique ».

Dans la même optique, il appert que Santé Canada doit veiller, en collaboration avec les ministères et organismes fédéraux et avec les spécialistes compétents, à

favoriser la mise en place d'une capacité de recherche sur Internet dans le domaine de la santé afin de répondre aux besoins des deux communautés linguistiques également.

Pour les patients ou les fournisseurs de soins qui ont besoin d'aide à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, des *lignes d'assistance téléphonique* comme celle du service Info-Santé au Québec, qui permet aux utilisateurs de communiquer avec du personnel infirmier qualifié 24 heures par jour, sept jours par semaine, représentent sans doute la meilleure façon de relever le défi.

Non seulement Info-Santé a permis de réduire radicalement le nombre des patients se rendant dans les services d'urgence des hôpitaux du Québec, mais il a aidé les personnes à se prendre en main sur le plan de la santé. En 1997-1998, 95 pour cent des 2,4 millions de Québécois qui font appel à ce service ont déclaré que ce dernier les avait aidés à trouver une solution à leur problème.

Depuis 1998, le gouvernement du Canada s'efforce de mettre en place une stratégie de services axés sur le citoyen; cette approche prend appui sur des sondages détaillés menés pour cerner les besoins et les attentes de la population. L'initiative de *Gouvernement en direct* grandement contribué à améliorer l'accès à l'information sur la santé et d'autres sujets ainsi qu'à améliorer les services offerts à la population canadienne.

Néanmoins, le « fossé informatique » qui sépare les Canadiens en deux groupes, selon qu'ils sont capables ou qu'ils *ne sont pas* capables d'utiliser un ordinateur, est préoccupant. Même si 60 pour cent des Canadiens déclarent avoir navigué sur Internet récemment (et le taux va en augmentant), il reste que bon nombre de Canadiens sont des analphabètes de l'informatique ou sont incapables d'accéder à l'information sur la santé diffusée sur le Web.

Voilà pourquoi il importe que les politiques sur l'accès du public à l'information sur la santé doivent aller au-delà des *technologies de diffusion*. Elles doivent aussi s'intéresser au *support* le plus approprié pour communiquer l'information.

Troisième question : Comment peut-on s'assurer que le support utilisé pour diffuser l'information sur la santé convient aux destinataires?

La façon dont l'information est « emballée » est un des éléments qui déterminent dans quelle mesure elle est « facile à digérer ». Comme l'ont signalé les Canadiens lors du Forum national, il est capital que l'on offre différents niveaux d'information sur la santé et que l'on recourt à différents supports, audios (pour les personnes qui sont peu alphabétisées ou qui ont un handicap visuel), vidéos, informatiques et imprimés, si on veut joindre efficacement les consommateurs.

Pour les sans-abri, l'accès à l'information passe par une amélioration des liens avec les programmes communautaires, les centres pour itinérants, les établissements psychiatriques et la police.

Diffuser plus d'information sur la santé aux enfants canadiens serait un bon investissement pour l'avenir.

Affiches, brochures, feuillets de renseignements, lignes 1-800, collaboration avec les consommateurs et les organismes du secteur de la santé pour réaliser des projets de démonstration ou lancer des campagnes d'information à l'intention des consommateurs – voilà autant de moyens à la portée des gouvernements pour joindre un large public.

Quel que soit le support utilisé pour présenter l'information sur la santé, il reste, bien sûr, que chacun *traite l'information* à sa propre façon. Pour certains, un témoignage personnel au sujet d'un produit ou d'un service de santé sera beaucoup plus facile à comprendre et beaucoup plus convaincant qu'une analyse approfondie sur un essai clinique.

Dans le site du RCS, les fonctions de recherche facilitent la recherche de renseignements. Par ailleurs, le RCS est assujéti à des lignes directrices strictes en ce qui concerne la façon dont les gens « saisissent » l'information. Les responsables veillent à ce que l'information sur la santé soit présentée en « langue simple ». De plus, le volet « Foire aux questions », que l'on trouve dans le site, permet de diviser des ensembles complexes de données en « tranches » plus *conviviales* et faciles à gérer.

Un autre défi pour les partenaires qui fournissent de l'information électronique est de veiller à constamment la mettre à jour – afin que les utilisateurs puissent être sûrs qu'elle est fiable. Le Réseau canadien de la santé, par exemple, est géré par un webmestre à plein temps. L'information est cataloguée dans une « méta-base de données » très évoluée, dotée d'un moteur de recherche sophistiqué facilitant l'extraction. Le RCS ajoute constamment de nouvelles ressources dans son site et ses membres affiliés procèdent à des mises à jour régulières des données qu'ils fournissent.

Quatrième question : Comment peut-on créer des partenariats avec les fournisseurs de services – qui ont des contacts directs avec le public – de façon à s’assurer que l’information mise à la disposition du public est présentée sous une forme adaptée?

Les intermédiaires et les organisations de consommateurs – sans compter les réseaux de parents et d’amis – jouent un rôle inestimable auprès de la personne qui est soumise à un stress ou qui a besoin d’aide. En pareilles circonstances, l’information électronique est un bien piètre choix comparé au *contact personnel* avec les membres de ces réseaux.

Comme ils travaillent « en première ligne », ces fournisseurs de services doivent avoir accès à de l’information à jour sur les questions de santé et les nouveaux traitements pour être capables d’offrir des conseils judicieux.

Ils doivent être capables de répondre au client qui leur demande : « Est-ce que cela peut m’être utile? ». Ils doivent aussi être capables de lui indiquer la meilleure solution ou l’éventail complet des options possibles, y compris en ce qui concerne les médecines douces et les traitements parallèles.

Au chapitre de l’information sur la santé, les besoins des gens varient grandement, selon la situation particulière et l’état de chacun. En dernière analyse, une *combinaison* des méthodes de diffusion que nous avons décrites est souvent ce qui donne les meilleurs résultats.

Résumé

Les efforts déployés par Santé Canada pour mettre l’information sur la santé à la disposition du public par des moyens *électroniques* représentent un pas de géant dans la bonne direction. Internet est un outil clé qu’utilisent les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux ainsi que les groupes communautaires pour donner aux Canadiens accès à de l’information sur la santé exacte et à jour.

L’initiative fédérale de *Gouvernement en direct* (GOD), lancée il y a quelques années pour établir une « connexion » entre le gouvernement et les citoyens, est le fer de lance des communications électroniques puisqu’elle permet de créer des liens entre l’information sur la santé et les services de santé des instances fédérales, provinciales et territoriales et du secteur privé et d’améliorer l’information à laquelle ont accès les Canadiens.

À long terme, c’est un portail de la santé que l’on doit mettre en place pour assurer un accès efficace et efficient, via un « guichet unique », à de l’information sur la santé faisant autorité ainsi qu’à des données sur la santé et services de santé intégrés, au profit de tous les Canadiens, quels que soient leur statut ou leur lieu de résidence.

Grâce à ce guichet unique, chacun pourra se renseigner sur les questions de santé, assumer la responsabilité de son propre bien-être et participer pleinement aux décisions en matière de soins de santé qui le concernent. En d'autres termes, tous les consommateurs canadiens auront ainsi accès à la meilleure information sur la santé et aux meilleurs soins de santé possibles.

Pour que cette vision devienne réalité, il est essentiel que les décisions que nous prenons en ce qui concerne l'information sur la santé diffusée au public canadien aillent constamment dans la direction souhaitée. Les initiatives que nous, du gouvernement fédéral, mettons de l'avant avec nos partenaires des provinces et des territoires sont des jalons importants dans la réalisation de cette vision.